

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Établissement public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre



**Améliorer
le quotidien &
préparer l'avenir :**

les 24 communes
du Grand-Orly Seine Bièvre
ont adopté leur
Projet d'Aménagement
et de Développement
Durables

16 MAI 2023

**Grand
Orlyseine
bièvre**

24 villes - 123 km² - 720 000 habitantes

Les Maires des communes, membres de l'Établissement public de coopération intercommunale Grand-Orly Seine Bièvre, ont choisi en 2017 de mettre en œuvre un projet de territoire.

L'une de ses pierres angulaires est le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, socle du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal**. Le conseil territorial a conforté la construction du PADD ainsi que ses orientations, le 4 avril 2023.

Cet outil, co-construit avec les habitants et les élus de l'EPT, présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, économique, social et environnemental du territoire. Par exemple, l'un des enjeux du PADD est celui du renfort des mobilités et la protection des espaces non bâtis. **Grand-Orly Seine Bièvre a des spécificités qui en font un territoire singulier de la métropole** avec notamment la présence du premier marché de produits frais au monde, du deuxième aéroport français et de la vallée de la Seine, tout à la fois limite et colonne vertébrale de son développement.

Pour maintenir et développer une dynamique économique, il reste à poursuivre le déploiement du réseau de transport en commun, faire de la marche et du vélo des modes de déplacements à part entière et réduire les importantes coupures urbaines qui fragmentent le territoire.

L'amélioration du cadre de vie et de travail des habitants et la réalisation de grands projets d'aménagement et de développements durables s'articulent **étroitement avec l'ensemble des démarches portées par l'Établissement Public Territorial dont le Plan Climat Air Energie Territorial, le plan vélo intercommunal et le schéma territorial de la logistique.**

Le PADD répond pour se faire aux deux prérequis de l'action publique du Grand-Orly Seine Bièvre que sont :

- la lutte contre les **changements climatiques** (#climatprenonsnotrepart)
- la **solidarité sociale, générationnelle et territoriale**

Les espaces publics doivent ainsi demeurer ou redevenir des espaces **support de biodiversité**, de fraîcheur, de rencontres et d'épanouissement. Par ailleurs, **la construction de logements** doit s'adapter aux mutations démographiques et environnementales. Ces réalisations peuvent permettre à toutes et tous de se loger dignement aux portes de Paris, en tenant compte des besoins et des services de proximité, d'accès à la culture, au sport et aux commerces.

LE CALENDRIER À VENIR

L'élaboration du PLUi se poursuit aujourd'hui au travers d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et d'un règlement d'urbanisme qui viendront décliner les objectifs du PADD. Ce travail, qui sera conduit avec les communes, mobilisera les habitant.e.s et l'ensemble des partenaires. L'approbation finale du document est prévue courant 2025.

[in grandorlySeinebievre](#) - [f GrandOrlySeineBievre](#) - [t @GrandOrly](#) - [i @grandorlyseinebievre](#)

CONTACT PRESSE :

Laurence RAKOTO +33619923286 Laurence.rakoto@grandorlyseinebievre.fr

ABLON-SUR-SEINE | ARCUEIL | ATHIS-MONS | CACHAN | CHEVILLY-LARUE | CHOISY-LE-ROI | FRESNES | GENTILLY | IVRY-SUR-SEINE | JUVISY-SUR-ORGE | KREMLIN-BICÊTRE | L'HAY-LES-ROSES | MORANGIS | ORLY | PARAY-VIEILLE-POSTE | RUNGIS | SAVIGNY-SUR-ORGE | THIAIS | VALENTON | VILLEJUIF | VILLENEUVE-SAINT-GEORGES | VIRY-CHATILLON | VITRY-SUR-SEINE